Louis XIV, le Roi Soleil (1638-1715)

(1638, Saint-Germain-en-Laye — 1715, Versailles)

Magnifié par les uns, décrié par les autres, le règne de Louis XIV (parfois appelé Louis le Grand) est l'un des plus longs de l'histoire de France: cinquante-quatre ans de règne personnel, de 1661 à 1715.

Il est identifié à l'apogée de l'absolutisme monarchique, au triomphe du classicisme illustré par Versailles, et au rayonnement de la civilisation française, celle du "Grand Siècle", hors de ses frontières. Pourtant, le "siècle de Louis XIV", qui commence dans les troubles de la Fronde, mêle sans cesse les splendeurs de la gloire du Roi-Soleil aux lourdes misères du peuple.

Et la France de Louis le Grand ne se montre pas toujours adaptée aux formidables exigences d'une personnalité dont la politique vise à obtenir l'obéissance à l'intérieur et la suprématie à l'extérieur.

Une naissance attendue

Louis Dieudonné, qui naît le 5 septembre 1638 à Saint-Germain-en-Laye, est désiré depuis longtemps. L'union du roi Louis XIII et de la reine Anne d'Autriche, consacrée en 1615, n'avait en effet toujours pas donné d'héritier au trône de France.

Louis Dieudonné n'a pas cinq ans lorsque son père Louis XIII meurt, le 14 mai 1643, quelques mois seulement après le décès du "principal ministre", le cardinal de Richelieu.

Anne d'Autriche, devenue régente, fait appel à la collaboration d'un proche du cardinal Mazarin, le parrain du jeune roi, qui contribue étroitement à

son éducation politique.

La période qui s'ouvre en 1643 s'annonce difficile. La France est engagée depuis huit années dans la guerre de Trente Ans, contre l'empire des Habsbourg et contre l'Espagne, toujours menaçante aux frontières. Si les traités de Westphalie mettent fin, en 1648, aux hostilités avec l'Empire, la guerre contre l'Espagne se prolongera encore jusqu'en 1659.

Cet engagement voulu par Richelieu exige un gros effort fiscal des Français, qui se montrent récalcitrants, et suppose l'acceptation, difficile, de l'alliance protestante. Les révoltes populaires contre l'impôt grondent toujours lorsque Louis Dieudonné devient roi (sans pouvoir régner, car il est trop jeune), et le temps de la régence voit les ambitions tumultueuses des grands du royaume se donner libre cours. Dans ce climat de troubles (en particulier à travers les épreuves de la Fronde), le caractère du jeune roi se forge.

Marqué par la Fronde (1648-1652)

Les désordres de la Fronde lui enseignent plus encore: chassé de Paris à dix ans par la Fronde parlementaire, voyageant ensuite dans des provinces, rebelles ou fidèles, il retire de ces épreuves la conviction qu'il faut une autorité monarchique sans partage, d'une part, une méfiance universelle et un goût prononcé de la dissimulation, d'autre part.

Quand il peut enfin rentrer à Paris, à l'automne 1652 (il est âgé alors de quatorze ans), il fait arrêter l'intrigant cardinal de Retz avant même le retour de Mazarin : voilà qui annonce le style de gouvernement autoritaire et déterminé qui sera le sien.

L'éducation du roi

L'éducation du futur Louis XIV n'est pas négligée, même si l'expérience compte parfois plus pour lui que les livres.

De sa mère, espagnole, il reçoit le goût d'une certaine magnificence, le sens d'une étiquette rigoureuse, la pratique d'une dévotion appliquée longtemps conciliée avec les appétits profanes et les plaisirs de la chair.

Mazarin lui apprend les intrigues européennes, l'art d'acheter les consciences et de gouverner, le rôle, enfin, des mariages diplomatiques.

Quant aux arts de la guerre c'est Turenne qui le prend en main et c'est sous ses ordres que le jeune roi reçut le baptême du feu à la bataille des Dunes.

Le règne de Louis XIV commence

C'est le 9 mars 1661, à la mort du cardinal Mazarin, que commence véritablement le règne de Louis XIV. Le jeune roi n'à alors que vingt-trois ans, mais, à l'étonnement général, il révèle une énergie insoupçonnée et décide de gouverner par lui même, sans premier ministre.

"Jusqu'à présent, j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal, dit-il à ses ministres ; il est temps que je les gouverne moi-même. Vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les demanderai."

Dès son avènement, Louis XIV en impose par son air de majesté, la beauté de son visage, la distinction de ses manières, au total «le plus grand air qu'homme ait jamais eu», dira Saint-Simon. Doué d'une excellente santé, d'un appétit qui étonne les contemporains, il supporte les fatigues de la chasse, de la guerre, de l'amour et l'effort exigé par son métier de roi, qu'il observera scrupuleusement, qu'il adore et qu'il juge lui-même «grand, noble et délicieux».

De fait, Louis XIV présidera tous les conseils, passera de longues heures à lire et à annoter les rapports de ses collaborateurs. Jusqu'à la fin il saura faire preuve d'une parfaite égalité d'humeur, d'une extrême courtoisie et d'une énergie confinant à la grandeur stoïque lors des épreuves de la vieillesse.

En 1661, Louis XIV trouve un royaume pacifié, au premier rang de la politique européenne. Si certains motifs d'agitation persistent chez les nobles ou les jansénistes, la majorité de l'opinion, après les troubles de la Fronde, aspire à l'ordre. C'est donc avec l'appui d'un vaste consensus que Louis XIV pourra apparaître comme un souverain de droit divin, lieutenant de Dieu sur terre et ne devant de comptes qu'à lui.

Il entendra gouverner de manière absolue, sans premier ministre, avec l'aide de simples

commis. Conception qui n'ira pas sans l'exaltation d'un immense orgueil et qui conduira Louis XIV à prendre pour emblème le soleil et pour devise Nec pluribus impar (Supérieur à tous).

Les débuts du règne de Louis XIV brillent d'un éclat particulier. La cour, jeune, primesautière, reste itinérante. Le roi n'apprécie guère le vieux Louvre, préfère Fontainebleau et surtout Versailles, où d'immenses travaux sont entrepris. Les fêtes se multiplient, comme les Plaisirs de l'ile enchantée de 1664.

Les intrigues amoureuses défrayent la chronique. Louis XIV donne l'exemple. Tout en remplissant ses devoirs envers la reine Marie-Thérèse, il connaît de grandes passions. C'est l'époque des "amours publiques" avec la douce Louise de La Vallière et bientôt l'impérieuse Mme de Montespan.

La cour, soumise à une étiquette déjà sévère, n'en est pas moins un instrument de règne et les courtisans sont les fidèles d'un culte proprement monarchique. Derrière cette éclatante façade, Louis XIV exerce avec ponctualité son métier de souverain, dans le cadre d'un absolutisme qui ne cesse de se renforcer, avec l'assentiment de l'opinion. Trois fois par semaine, le roi préside le Conseil d'en haut, où sont prises les mesures les plus importantes.

Bien décidé à être son propre premier ministre, il n'accorde sa confiance qu'à des secrétaires d'Etat ou à des conseillers chargés de préparer et d'exécuter ses décisions. Les grands corps intermédiaires entre le pouvoir et les sujets sont réduits à l'impuissance. Les parlements perdent leur titre de cour souveraine. Ils doivent d'abord enregistrer les édits avant de présenter d' "humbles remontrances".

Dans les provinces, nombre d'états disparaissent, les gouverneurs sont ravalés à un rôle honorifique. L'autorité relève essentiellement des intendants de justice, police et finances, qui font figure de «roi présent en la province».

Le despotisme n'épargne pas le domaine religieux. Dès le début du règne, Louis XIV lutte contre le jansénisme et Port-Royal. A l'égard des protestants, il interprète de la manière la plus restrictive les clauses de l'Edit de Nantes.

En 1678, il entre enfin en conflit avec Rome au sujet des libertés de l'Eglise gallicane. L'économie est également mise au service de l'Etat. Colbert s'efforce de mieux répartir l'impôt, de fixer le budget, de développer le goût du travail, l'esprit d'entreprise. La prospérité devient un instrument de la puissance du royaume.

Cette orientation vise à l'affaiblissement des Etats voisins, à des «guerres d'argent» et s'insère dans le cadre d'une politique extérieure brillante. Par goût, le jeune roi aime la gloire militaire, il veut agrandir la France. Les deux premières guerres, celles de Dévolution et de Hollande, sont très faciles, victorieuses, à l'image du printemps du règne. A quarante ans, Louis XIV est à l'apogée de la gloire.

Le traité de Nimègue en 1678, marque à la fois l'apogée et le tournant du règne de Louis XIV. Un changement se manifeste dans le caractère du roi, qui vient de dépasser la quarantaine. La rupture avec Mme de Montespan, suivant l'aventure sans lendemain avec Mlle de Fontanges, marque la fin des "amours publiques".

Louis XIV subit maintenant l'influence de son confesseur, le père La Chaise, et surtout de Mme de Maintenon, qu'il épousera secrètement (à une date controversée) après la mort de la reine Marie-Thérèse.

Le roi s'inquiète de son salut, mène une existence plus sérieuse et la cour perd de sa gaieté. En même temps disparaissent les fidèles serviteurs du début du règne : Colbert meurt en 1683. Le Tellier en 1685, Louvois en 1691. Louis XIV va désormais travailler avec une nouvelle équipe, une nouvelle génération.

En dépit de cette transformation, le roi reste impérieux, volontaire orgueilleux, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ce désir de domination se manifeste essentiellement sur le plan religieux. Le mouvement janséniste est toujours étroitement surveillé et le Grand Arnauld s'exile.

Mais la préoccupation essentielle concerne les protestants, victimes de mesures discriminatoires accompagnées d'une campagne de conversions plus ou moins forcées. Cette politique culmine en 1685 avec la révocation de l'Edit de Nantes, qui se traduit par une intense émigration et des soulèvements locaux comme celui des Camisards.

Simultanément, le roi entre en conflit avec la papauté au sujet du droit de régale. Soutenu par les parlementaires et la majorité du clergé, Louis XIV se fait le champion du gallicanisme, c'est-à-dire des droits de l'Eglise de France, précisés dans la Déclaration des Quatre Articles (1682).

A l'extérieur, Louis XIV, assuré de posséder la meilleure armée d'Europe, manifeste la même intransigeance. Pendant dix ans. à la faveur des décisions prises par les "chambres de réunion", la France se livre à toute une série d'annexions en pleine paix. Le conflit avec le pape est un prétexte à l'occupation d'Avignon. Gênes est bombardée par mer, le doge contraint de venir s'humilier à Versailles.

Philippe V, roi d'Espagne Philippe V, roi d'Espagne
Les généraux français Berwick, Villeroi, La Feuillade, Villars se heurtent à de remarquables hommes de guerre comme le Prince Eugène ou Marlborough. En Espagne, les Anglais s'emparent de Gibraltar et occupent Madrid en 1706.

Cette politique d'intimidation est à l'origine de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui regroupe toutes les puissances continentales et maritimes. Après dix ans d'âpres luttes Louis XIV doit consentir à la paix de Ryswick en 1697, où il rend les territoires annexés depuis 1678, à l'exception de Strasbourg, et reconnaît Guillaume III d'Orange comme roi d'Angleterre. Cette paix, péniblement acquise, survient au moment où le royaume se trouve déjà plongé clans une crise grave, aussi bien politique qu'économique.

La paix de Ryswick ne constitue finalement qu'une simple trêve. En 1700. Louis XIV accepte

le testament du roi Charles II en faveur de son petit-fils, le duc d'Anjou, qui hérite ainsi de l'Espagne et de l'ensemble de ses possessions. Cette décision est à l'origine d'une nouvelle coalition contre la France, la Grande Alliance de La Haye, qui réunit l'Angleterre, les Provinces-Unies, l'empereur, le Brandebourg et le Danemark.

Cette guerre de la Succession d'Espagne va être de loin la plus difficile de tout le règne de Louis XIV. En dépit de quelques succès initiaux et de l'appui de l'Espagne, la France subit en Allemagne et dans les Flandres de graves revers à Höchstädt (1704), Ramillies (1706) et Oudenarde (1708).

Les généraux français Berwick, Villeroi, La Feuillade, Villars se heurtent à de remarquables hommes de guerre comme le Prince Eugène ou Marlborough. En Espagne, les Anglais s'emparent de Gibraltar et occupent Madrid en 1706.

Après l'échec de négociations et la bataille sanglante de Malplaquet en 1709, la France se trouve à la veille de l'invasion. Mais grâce à un ultime sursaut, le péril est conjuré par les victoires de Vendôme, en Espagne, à Villaviciosa en 1710 et de Villars à Denain en 1712.

Aux traités d'Utrecht et de Rastadt, l'essentiel est sauvé. Philippe V conserve une partie de l'héritage espagnol et la France, la plupart de ses acquisitions en Europe ; elle doit céder cependant aux Anglais Terre-Neuve, l'Acadie et la baie d'Hudson.

Le royaume sort épuisé de ce long conflit. Pour le soutenir il a fallu renforcer une fiscalité déjà écrasante, lever de nouveaux impôts comme la capitation et le dixième, recourir à la création d'offices et à des emprunts usuraires.

Les difficultés financières aggravent la crise économique provoquée par la guerre, par de mauvaises récoltes. Elle se traduit par le recul de l'industrie et du commerce, l'appauvrissement des paysans et des famines.

Le malaise général provoque une contestation et une remise en cause de l'absolutisme. Boisguilbert, avec son Factum de la France, et Vauban, avec son Projet de dîme royale, protestent contre l'inégalité des charges, soulignant les vices de l'organisation administrative et la misère rurale.

Fénelon traduit l'impatience de la noblesse. Dans son Télémaque et ses Dialogues des morts, il souligne les excès du despotisme et réclame le contrôle du pouvoir royal par des assemblées dominées par la noblesse.

Au milieu de toutes ces difficultés, Louis XIV conserve une étonnante force d'âme et supporte stoïquement les deuils qui s'abattent sur sa famille.

A sa mort, le 1er septembre 1715, à Versailles, il ne lui reste plus qu'un arrière-petit-fils âgé de cinq ans, le duc d'Anjou, qui devient Louis XV.

http://www.alex-bernardini.fr/histoire/louis-XIV.php